



## Le CE du 22 février 2007

*vu par la CGT*

### Marche de l'entreprise- en bref

Display est toujours en difficulté, le renouvellement de gamme n'arrivera pas avant fin 2007 ; ISS connaît une très forte augmentation des commandes ; la forte croissance de Imaging va cesser, car Nokia a introduit des concurrents.

Pour l'ensemble des divisions présentes à Grenoble, le premier semestre risque d'être difficile, dit M.Fontan. A noter que « Electronique International » signale que « les fabricants de semi-conducteurs font preuve d'une grande prudence, voire même de pessimisme concernant leurs chiffres pour le début de 2007 ».

### Alliance Packaging

Frescale et NXP s'étant retirés de la partie "packaging" de l'alliance, il n'y a plus de budget commun, donc chaque partenaire supporte ses propres coûts. Le groupe est maintenu dans CPA. La discussion se poursuit avec Freescale et NXP sur certains programmes qui pourraient être poursuivis en commun. Du côté de ST, l'évaluation est en cours sur les programmes compatibilité Front-End-Back-End, en 65 nm et 45 nm.

A court terme, Freescale (fin mars) et NXP (juillet) quittent le site de Grenoble. La dizaine de techniciens et les 4 ingénieurs ST restent. Concernant les équipements qui appartiennent aux partenaires, ils restent en 2007, et ensuite seront retirés ou rachetés par ST. ST va se concentrer sur un nombre de projets plus réduit.

La direction est confiante sur le plan de charge en R&D packaging. Est-il prévu d'embaucher la collègue NXP ? Réponse : si le poste est ouvert à l'extérieur, si la salariée est candidate, si elle convient... pourquoi pas ?

#### commentaire

*Plusieurs élus du CE ont insisté sur l'importance pour les divisions de résoudre les problèmes de compatibilité Front-End-Back-End, ces problèmes ayant généré dans le passé des difficultés. Packaging Alliance est un exemple à petite échelle de ce qui se passe à Crolles. Le départ des partenaires de l'Alliance fait perdre des compétences qui affaiblissent ST. Comment les "conserver" sans embaucher et investir plus ? Pas de réponse de la direction...*

### Technologies utilisées à Grenoble

La direction a présenté un tableau, qui donne un aperçu de l'utilisation des technologies sur le site, en terme de nombre de designs et de ressources (hommes-mois) affectées. Il en ressort :

- plus de la moitié des design sortis sont en 130 et 90 nm
- plus de la moitié des ressources affectées sont en 65 nm

Les circuits 130 et 90 nm sont plutôt des circuits mixtes digital/analogique, le 65 nm concerne des plateformes, system on chip, etc... Pour le 45 nm, il s'agit pour l'instant de test chips. L'écart entre deux technologies est de l'ordre de 2 à 3 ans. Le démarrage de la production pour le 65 nm se fera courant 2008.

#### commentaire

*Ce tableau montre assez clairement que ce qui se passe en ce moment à Crolles 2 conditionne à court terme notre activité à Grenoble, d'ici 3 à 4 ans.*

*Il y a eu un débat sur la charge de Crolles 2. Aujourd'hui, Crolles 2 est vide à 1/3 (le tiers de NXP), ce qui fait monter les coûts de production. Lors du Comité Central d'Entreprise, M. Patrice Chastagner (PDG de ST-France) avait dit que les directives de M. Carlo Bozotti étaient très claires et qu'il fallait charger en priorité Crolles 2 avant de sous-traiter à TSMC. Malgré cela, il semble qu'il y ait toujours – en 2007 – des tentatives de faire des design en technologie avancée à TSMC.*

### COD (connectivity)

Les élus du CE ont été informés par des collègues de COD de propositions de mutations à Bristol. Les élus ont protesté contre le fait de ne pas avoir été informé d'une manière officielle et en temps utile, c'est à dire avant que les choses se fassent.

La direction assure qu'il ne s'agit que de propositions, et pas d'obligation.

Le projet TV mobile a été suspendu et l'équipe affectée au projet WBF, un produit intégrant les fonctions réseau sans fil WLAN et BlueTooth, et radio FM. ST ne veut pas rater ce marché qui s'avère très important, et c'est pourquoi il y a eu cette réallocation des moyens, avec des détachements à Bristol proposés à certains salariés de ST-Grenoble. La durée du détachement sera inférieure à 2 ans.

## **Lettre des salariés d'AST**

Les élus du CE lisent une lettre rédigée par les salariés de AST

AST est un service consacré à la recherche système avancée. AST regroupe 200 salariés répartis sur plusieurs sites (Grenoble, Rousset, Lugano, Agrate, Catane...). AST est financée en fonction du chiffre d'affaires des 3 principales divisions (0.5% du CA).

La direction de ST vient d'annoncer sa volonté de réduire presque de 3/4 ce budget pour le ramener de 37 M\$ à à 10 M\$. Comme ce budget était pour l'essentiel consacré à la masse salariale, cela veut dire que les équipes vont être démantelées, les projets arrêtés et les salariés versés en division.

Quelques questions posées par les salariés :

\* Qui va faire la R&D système à 3-5 ans ? Il est illusoire de penser qu'elle peut se faire dans les divisions, car les contraintes opérationnelles sont trop fortes. C'est pour cela que AST avait été créée.

\* Que deviennent les projets communs menés avec d'autres (INRIA, LETI), avec des financements publics ?

\* ST se destine-t-il à être un intégrateur de solutions achetées à l'extérieur ? Quelle sera la différenciation par rapport à la concurrence ?

*(un résumé de cette lettre sera affiché sur les panneaux syndicaux)*

commentaire : ce qui arrive à AST est symptomatique des orientations actuelles, où les résultats à court terme sont privilégiés, et les ambitions de moyen-long terme sont progressivement revues à la baisse. Du coup, faute de moyens, ST se met à acheter à l'extérieur plutôt que de développer. C'est très dangereux pour notre avenir.

## **Restaurant d'entreprise**

ST est locataire du nouveau restaurant, et il en laisse l'usage à LRP pour la restauration du personnel. LRP a financé tout ce qui est matériel de restauration.

Les élus se sont félicités de l'existence de ce nouveau restaurant, qui offre un grand confort (luminosité, bruit, ...). Par contre, ils trouvent anormales la forte augmentation des prix et la séparation en deux restaurants, l'un cher en bas, l'autre bon marché en haut, qui va aboutir à la mise en place de fait d'un restaurant pour VIP en bas et d'un autre pour le personnel en haut.

Les élus proposent qu'il y ait aussi des plats bon marché en bas et que l'ensemble des prix et des

quantités reviennent à ce qu'ils étaient dans l'ancienne cantine.

L'ensemble des élus réclament que la commission restaurant soit mieux informée et consultée. Cela permettrait d'éviter bien des erreurs.

La direction est d'accord sur la critique concernant les prix, et ne souhaite pas qu'il y ait cette différenciation entre les deux étages du restaurant. Elle propose la tenue prochainement d'une réunion de la commission restaurant sur ces sujets.

## **Travail le week-end**

Des salariés sont venus travailler samedi et dimanche, sans respecter le repos hebdomadaire prévu par la loi. Or jusqu'à présent, la direction s'était engagée à n'accepter que de manière exceptionnelle le travail le samedi et quasiment jamais le travail le dimanche. Mme Delphine Segura (DRH) va veiller à ce que des compensations (récupération et mesures financières) soient proposées. Les élus lui ont demandé de veiller aussi à ce que le travail le samedi reste réellement exceptionnel, et que la loi soit respectée.

## **Congés**

4 jours ont été posés en moyenne sur Q1. Les salariés sont "encouragés" à prendre des jours de congés en Q1, mais ce n'est pas une obligation.

## **Matrix**

Non, ce n'est pas le nom d'un personnage de jeu vidéo ! Il désigne une nouvelle méthode de description et de classification des postes sur l'ensemble des sites de ST France. Les deux tiers des postes de Grenoble ont déjà été décrits.

## **Métiers du Planning**

D.Segura DRH du site a fait une présentation des métiers du planning. 70 personnes sur le site dont 12 non cadres (4 assistantes, 8 tech) ; il y a différents types de planning (division, nouveaux produits ...).

36 personnes sont à MMC, 21 à HED, 7 à APM, 2 à APG, 1 à FTM, 3 en PTM, et 1 à SST.

La moyenne d'âge est de 40 ans, l'ancienneté moyenne 13 ans.

Les métiers cadres sont décrits dans MATRIX. Les non-cadres se situent plutôt dans le haut de la grille, vers les coefficients 335-365.

**Prochain CE : 22 mars 2007**